

Toujours plus d'écoles SANS COURS DE RELIGION

▶ Le nombre d'établissements où le cours de morale est obligatoire est passé, entre 2015 et 2017, de 16 à 21

▶ "J'avais pris 'Il faut donner le même revenu à tout le monde' et puis j'avais pioché 'enfant d'avocat'. Cela m'arrangeait plutôt bien vu la situation et cela me semblait juste", explique Clara. "Moi, j'avais pris 'Il faut donner la même chose à tous au départ - égalité des chances'", enchaîne un jeune garçon. "Moi, j'avais choisi la même chose que Clara, mais j'étais enfant d'une réfugiée irakienne", indique Alice. Ce jeudi matin, durant le cours de morale de 3^e B se tient un jeu de rôle visant à faire réfléchir sur le partage des richesses dans le monde. Un cours qui a la particularité de rassembler tous les élèves de la classe, le cours de morale étant obligatoire.

En réalité, l'école secondaire bruxelloise l'Autre Côté de l'école, dans laquelle les jeunes de M^{me} Spièce, ou plutôt Emmanuelle comme ils l'appellent, sont amenés ce jeudi à parler de la répartition des richesses, fait partie des vingt et une écoles sans cours de religion reconnues et subsidiées par la Communauté française. Dans ces établissements, aucune alternative n'est proposée aux cours de morale.

Autant d'établissements qui font partie du plus petit réseau reconnu, la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (Felsi), et dont le nombre est en augmentation constante. Jusqu'en 2015, le nombre d'écoles sans cours de religion s'élevait à seize: treize en Région bruxelloise et trois en Brabant wallon. Depuis lors, leur nombre est passé à vingt et un : seize en Région bruxelloise et cinq en Brabant wallon. Un chiffre qui compte aussi bien des écoles fondamentales que secondaires.

res.

CETTE ABSENCE d'alternative aux cours de morale dans leur école, les élèves de 3^e B n'y avaient jamais réfléchi jusqu'à présent. "Je pense que je ne me suis jamais posé la question, parce que j'aurais de toute façon pris morale. Quand je suis arrivée ici, je pensais que c'était dans toutes les écoles secondaires qu'il n'y avait pas religion. Que c'était une matière que l'on avait exclusivement en primaire", explique Clara.

"J'ai passé toutes mes primaires en religion catholique. C'était le cours que j'aimais le moins alors que je suis croyante, parce que le moment que je préférerais, c'était quand on mettait tous les élèves ensemble et que l'on parlait tous de nos différentes croyances", indique Alice.

"Moi, j'ai été dans une école catholique en primaire. Cela m'embêtait de chercher des trucs dans la Bible, de regarder des documentaires", déclare Lou. "J'ai été trois ans en secondaire dans une école catholique, à Saint-François. Le cours de religion, c'est un peu comme le cours de morale : tout dépend du prof. On a eu beaucoup de temps pour débattre et prendre la parole. Je ne vois franchement pas la différence entre les cours de morale et de religion que j'ai eus", nuance, de son côté, Souhay.

"Moi, dans ma tête, quand tu es croyant, tu sais en quoi tu crois et peut-être qu'en secondaire c'est plus intéressant de commencer à s'intéresser à la citoyenneté, à comment fonctionne la société. En même temps, je me dis que si certains ont envie d'étudier ça, c'est leur droit", ajoute Clara.

Julien Thomas

XPRESSO

Michel Bettens

Secrétaire général de la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (Felsi)

"Ce ne sont pas des écoles laïques"

1 Pourriez-vous présenter votre réseau à ceux qui ne le connaissent pas ?

"C'est la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants, la Felsi, qui se revendique ni d'une religion ni d'une idéologie politique. C'est le sens du i de Felsi : indépendant. Cela ne veut pas dire qu'on est une fédération laïque. On a d'ailleurs des écoles avec cours de religion. Mais ce qui est obligatoire chez nous, c'est qu'un cours de morale soit proposé."

2 Vous êtes un petit réseau...

"On est un peu comme le petit village gaulois, on représente 2 % de l'ensemble des écoles."

3 Ces écoles sans cours de religion, on peut les appeler des "écoles laïques" ?

"Non, pas forcément. Aucune de nos écoles ne se revendique officiellement comme laïque. Il ne faut pas croire que, durant ces cours de morale, on y explique que Dieu n'existe pas. L'idée, c'était de proposer un cours de citoyenneté avant l'heure."